



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# ACTEUR PRÉVENTION-SECOURS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT DE VOYAGEUR OU DE MARCHANDISE

Dernière mise à jour le 26/01/2022.

## OBJECTIF

Etre capable de participer à l'évaluation des risques dans la structure ainsi qu'à sa sécurité ainsi que d'intervenir en cas d'accident

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de participer à l'évaluation des risques
- Etre capable de mettre en oeuvre des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Etre capable de comprendre l'intérêt de la prévention
- Etre capable de secourir une victime de manière adaptée

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de la structure

## MODALITÉS D'ACCÈS

Salarié de la structure

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation se déroulant dans l'entreprise

Tarif

**2200 € NET**  
par groupe

Réf.

APSTR-I

Contact

0950412583  
contact@fipsformation.fr  
www.fipsformation.fr

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique



Niveau

Autres formations  
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



## PROGRAMME

### # Jour 1

- . Présentation du groupe et des objectifs
- . Les bases en prévention des risques
- . Le fonctionnement et les limites du corps
- . Evaluation des risques, observation et analyse d'un poste de travail
- . Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- . Techniques de manutention (Geste et posture)
- . Consignes des travaux d'intersession

### # Jour 2

- . Sauvetage Secourisme du Travail

### # Jour 3

- . Restitution des travaux d'intersession
- . Sauvetage Secourisme du Travail (suite)
- . Epreuves certificatives

## LES PLUS

Formation complète amenant à un certificat double compétence PRAP et SST

### INTERVENANT(S)

Formateur APS TR certifié par l'INRS et l'assurance maladie

### ÉVALUATION

Mise en situation sur un accident du travail ,  
Présentation d'une évaluation des risques à partir d'un scénario proposé par le formateur

### ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur-prévention secours dans le secteur du transport

## **MAINTIEN DES CONNAISSANCES**

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et actualiser ses compétences Acteur prévention-secours dans le secteur du transport